

# Registre des activités de traitements de données personnelles de la préfecture de la Manche

<p><b>Responsable de traitement</b> M. le préfet Préfecture de la Manche BP 70522 50002 SAINT-LÔ Cedex</p>
<p><b>Délégué à la protection des données</b> M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur Place Beauvau, 75800 Paris delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr</p>

## Table des matières

Activité n°1 : Représentation de l'Etat (PREFET/SG/DC/BRE)
Activité n°2 : Ordre public et sécurité (CAB/DC/DS/BSR/SP)
Activité n°3 : Polices administratives (CAB/DS/BSR/SP)
Activité n°4 : Réglementation générale, associations et fondations (CAB/DS/BSR/SP)
Activité n°5 : Communication (CAB/DC/SDCI)
Activité n°6 : Sécurité routière (CAB/DS/BSR/SP/DDTM)
Activité n°7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises (CAB/DC/SIDPC)
Activité n°8 : Qualité, accueil et performance (SGCD/SIL SG/CG-CID)
Activité n°9 : Gestion des ressources humaines (SGCD/DIR/SRH)
Activité n°10 : Gestion de l'action sociale (SGCD/SRH/PMS)
Activité n°11 : Santé et médecine de prévention (SGCD/SRH/PMS)
Activité n°12 : Systèmes d'informations et de communication (SGCD/SSIC/SIL)
Activité n°13 : Finances, immobilier, logistique (SGCD/SIL/SBA)
Activité n°14 : Etrangers (DCCL/BMI/BAJC/CAB)
Activité n°15 : Elections (DCCL/BE)
Activité n°16 : Coordination des politiques publiques (SCPPAT)
Activité n°17 : Expertise ressources titres (CERT/BMI/RFD)
Activité n°18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques (DCCL/BAJC/BCL/BFL/SP)
Activité n°19 : Politique environnementale (SCPPAT/BECP)
Activité n°20 : Versement des subventions (SCPPAT/BCIAT)
Activité n°21 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement (SCPPAT/BCIAT)

## Activité n°1 : Représentation de l'Etat (PREFET/SG/DC/BRE)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des affaires réservées
Finalité 2	Traitement et suivi des interventions (parlementaires, etc.)
Finalité 3	Distinctions honorifiques
Finalité 4	Relations avec les élus du département
Finalité 5	Protocole, déplacements et cérémonies officielles
Finalité 6	Relations avec la société civile (monde économique, associatif, médias, représentants du culte, etc.)
Finalité 7	Préparation des dossiers préfet (CAB/SCPPAT)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Elus
	Usagers
	Responsables d'organismes publics ou privés
	Membres de la société civile
	Agents de l'Etat
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Photos
	Selon les besoins (dossiers de décorations, relations avec les élus ou les associations...), données dites sensibles : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Selon les besoins (dossiers de décorations...) : Infractions et condamnations
	Informations diverses transmises par l'utilisateur
	Historique des demandes et des échanges

## Activité n°1 : Représentation de l'Etat (PREFET/SG/DC/BRE)

<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge du traitement
	Autres services / autres organismes (autres administrations, services de police et de gendarmerie, gouvernement, Présidence de la république, Grande chancellerie de la légion d'honneur)
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°2 : Ordre public et sécurité (CAB/DC/DS/BSR/SP)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Manifestations sur la voie publique et grands rassemblements
Finalité 2	Hospitalisation en soins psychiatriques sans consentement
Finalité 3	Gens du voyage
Finalité 4	Enquêtes administratives
Finalité 5	Prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLIR, CEPRAF, FIPD)
Finalité 6	Concours de la force publique
Finalité 7	Opposition à la sortie du territoire d'un mineur
Finalité 8	Mesures relatives à l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques
Finalité 9	Lutte contre les discriminations (MILDECA, CORAH, DILCRAH)
Finalité 10	Aide aux victimes (CLAV)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Oui (lutte contre la radicalisation)
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Usagers
	Patients (personnes présentant une menace à l'ordre public)
	Collectivités territoriales
	Associations

## Activité n°2 : Ordre public et sécurité (CAB/DC/DS/BSR/SP)

<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, immatriculation des véhicules
	Photos
	Vie personnelle (éléments relatifs à la famille de la personne intéressée)
	Données sensibles : santé (personnes hospitalisées sous contrainte), potentiellement tout type de données sensibles (notamment pour les déclarations de manifestations selon leur objet)
	Données d'infractions et condamnations pénales
	Données de localisation (lieu de déplacement des patients lors des sorties ou programme de soins, itinéraire parcouru pour les manifestations, lieu de stationnement de caravanes)
	Données relatives aux enquêtes (objet de la demande, synthèse de l'enquête, avis rendu)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge des traitements et direction du cabinet
	Forces de l'ordre
	Autres administrations (ARS, hôpitaux psychiatriques, mairies, communautés d'agglomération, service départemental d'incendie et de secours) / tribunaux
	Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°3 : Polices administratives (CAB/DS/BSR/SP)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Vidéoprotection
Finalité 2	Armes, armureries, clubs de tir et cartes européennes d'armes à feu
Finalité 3	Explosifs
Finalité 4	Réglementation aérienne, plateformes hélico-ULM-aérostats
Finalité 5	Débites de boissons et établissements assimilés
Finalité 6	Activités privées de surveillance et de gardiennage
Finalité 7	Polices municipales
Finalité 8	Manifestations sportives (à moteur, homologation de circuit, sans véhicule à moteur, randonnées, boxe, ball-trap, interdiction de stade)
Finalité 9	Gardes particuliers
Finalité 10	Casinos
Finalité 11	Convoyeurs de fonds
Finalité 12	Hippodromes, commissaires des courses hippiques
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Usagers
	Professionnels
	Candidats (activités privées de sécurité, policiers municipaux, agents de sûreté)
	Partenaires (collectivités)

## Activité n°3 : Polices administratives (CAB/DS/BSR/SP)

<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'employeur, SIRET, caractéristiques de l'arme, prestation de serment, n° de carte et date de délivrance pour les détenteurs d'armes, injonction préfectorale et notification de la décision du préfet pour les interdictions de détention d'armes, type de licence et horaire de fermeture pour les débits de boissons, résultats d'enquêtes administratives –favorable/défavorable–)
	Données sur la manifestation sportive projetée et les activités en lien avec les réglementations aériennes comme survol de drones, lâcher de ballon (date, horaire, parcours ou lieu, nombre de personnes attendues)
	Données concernant les débits de boissons (type de licence, horaire de fermeture, fermeture définitive ou cession du fonds de commerce)
	Données sensibles : santé (aptitude médicale pour le port d'armes par les policiers municipaux et les convoyeurs)
	Données relatives aux infractions et aux condamnations
	Données de localisation (pour les carrières où sont utilisés les explosifs, lieu faisant l'objet de la vidéoprotection)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge des traitements
	Membres de la commission départementale de vidéoprotection
	Forces de l'ordre, autorité judiciaire
	Autres administrations (ARS, mairies)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°4 : Réglementation générale, associations et fondations (CAB/DS/BSR/SP)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Législation funéraire
Finalité 2	Economie : déclarations des foires, vide-greniers et salons
Finalité 3	Associations culturelles
Finalité 4	Fondations (liste des fondations reconnues d'utilité publique pour suivi de leurs obligations réglementaires)
Finalité 5	Membres des commissions de surveillance des maisons d'arrêt (conseil d'évaluation)
Finalité 6	Sociétés de domiciliation d'entreprise
Finalité 7	Répartition du nombre de jurés d'assises
Finalité 8	Guide conférencier et guide de la baie du Mont-Saint-Michel
Finalité 9	Générosité publique
Finalité 10	Désaffectation des églises, des édifices culturels et de leurs dépendances immobilières
Finalité 11	Loueurs d'alambics ambulants
Finalité 12	Revendeurs d'objets mobiliers
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)



## Activité n°4 : Réglementation générale, associations et fondations (CAB/DS/BSR/SP)

<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les CV, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Eléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condamnations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations et les fondations)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Représentants des associations et fondations
	Usagers
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°5 : Communication (CAB/DC/SDCI)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des sites internet et intranet (SGCD) de la préfecture
Finalité 2	Gestion des comptes du préfet sur les réseaux sociaux
Finalité 3	Rédaction de lettres d'informations (gestion des abonnés)
Finalité 4	Communication de crise
Finalité 5	Relations avec la presse
Finalité 6	Etablissement de statistiques
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
	Article 6.1 f) (connaître le lectorat de ses publications pour mieux cibler ses actualités)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Particuliers
	Professionnels
	Mairies
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées
	Photos
	Vie personnelle (dans le cadre des messages reçus par la préfecture, si la personne qui écrit en fait état)
	Vie professionnelle (employeurs) (dans le cadre des relations avec la presse ou si cela a été communiqué dans le formulaire de contact)
	Potentiellement, données dites sensibles en fonction de la nature des contenus publiés sur internet ou des éléments portés à la connaissance de l'administration par la personne qui remplit le formulaire de contact : origine raciale ou ethnique, opinions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales, santé, sexualité.
	Données numériques (ex : adresse IP)

## Activité n°5 : Communication (CAB/DC/SDCI)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service communication
	Cabinet du Préfet
	Autres administrations du département
	Ministères (dont cabinets)
	Internautes (pour les publications)
	Mairies
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Oui (réseaux sociaux situés notamment aux Etats-Unis et en Chine)
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°6 : Sécurité routière (CAB/DS/BSR/SP/DDTM)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des professions réglementées : agréments des taxis, VTC, fourrières, auto-écoles, dépanneurs autoroutiers, centres de sensibilisation à la sécurité routière, centres de contrôle technique et contrôleurs
Finalité 2	Gestion des droits à conduire : suspension et annulation du permis de conduire, commissions médicales, récupération de points
Finalité 3	Accidentologie
Finalité 4	Habilitations au système d'immatriculation des véhicules (professionnels du commerce automobile)
Finalité 5	Plan départemental d'actions de sécurité routière
Finalité 6	Circulation : arrêté préfectoral portant interdiction de certaines routes aux concentrations et manifestations sportives, trains touristiques et circulation sur l'estran
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Gérants d'entreprises
	Chauffeurs professionnels
	Professionnels de santé
	Automobilistes particuliers
	Membres d'associations
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Informations d'ordre économique et financiers
	Données concernant des infractions et des condamnations
	Données dites sensibles : santé
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle

## Activité n°6 : Sécurité routière (CAB/DS/BSR/SP/DDTM)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge de la sécurité routière
	Forces de l'ordre
	Agents du Conseil départemental
	Autorités judiciaires
	Personnels des chambres des métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et d'industrie
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises (CAB/DC/SIDPC)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Opérationnel : annuaires, gestion de crises, déminages
Finalité 2	Planification et organisation d'exercices : nucléaire, plans ORSEC, PPI, PCS, etc.
Finalité 3	Dispositifs d'informations et d'alertes (GALA, FR-Alert)
Finalité 4	Formations de sécurité civile, diplômes
Finalité 5	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 6	Agrément des associations de sécurité civile
Finalité 7	Commissions ERP, visites de sécurité
Finalité 8	Gestion des habilitations (confidentiel, secret et très secret)
Finalité 9	Transports de marchandises dangereuses
Finalité 10	Activités pyrotechniques, artificiers
Finalité 11	Sûreté aéroportuaire et portuaire
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers, candidats
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS, etc.)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Eléments d'ordre économique et financier

## Activité n°7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises (CAB/DC/SIDPC)

<b>Catégories de destinataires</b>	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes, etc.)
	Ministère de l'intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

# Activité n°8 : Qualité, accueil et performance (SGCD/SIL SG/CG-CID)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard, affichage, signalétique)
Finalité 2	Suivi des engagements qualité
Finalité 3	Mesure de la performance
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers (comité local des usagers)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGD	Article 6.1 f) intérêt légitime : qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Usagers
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Statistiques
	Retours qualité
<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge des traitements
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.



## Activité n°9 : Gestion des ressources humaines (SGCD/DIR/SRH)

Finalités	
Finalité 1	Processus de recrutement des contractuels, des apprentis, des stagiaires et des personnels en service civique
Finalité 2	Gestion administrative des agents, gestion de carrière
Finalité 3	Gestion de la campagne des entretiens annuels professionnels
Finalité 4	Gestion des avancements et des mobilités
Finalité 5	Entretiens menés par le conseiller mobilité carrière et réalisation des bilans de compétences
Finalité 6	Suivi des absences et congés
Finalité 7	Gestion de la paie (traitements, primes, astreintes, GIPA, remboursement domicile travail, etc.)
Finalité 8	Mise en œuvre de la formation des agents (besoins en formation et formations suivies, suivi du compte personnel de formation, etc.)
Finalité 9	Organisation des élections professionnelles
Finalité 10	Gestion du temps de travail (temps partiel, interventions, heures supplémentaires, etc.)
Finalité 11	Gestion relative aux demandes des comptes épargne temps des agents
Finalité 12	Gestion du dispositif de télétravail
Finalité 13	Pilotage de la masse salariale, suivi des effectifs et réalisation de statistiques
Finalité 14	Mise en œuvre du dialogue social (comité social d'administration et formation spécialisée)
Finalité 15	Gestion des procédures disciplinaires
Finalité 16	Gestion du contentieux
Finalité 17	Gestion des agents partant à la retraite
Finalité 18	Gestion et diffusion des plannings de présence, d'organigrammes
Finalité 19	Etats récapitulatifs d'heures supplémentaires et ordres de mission

## Activité n°9 : Gestion des ressources humaines (SGCD/DIR/SRH)

Bases de licéité	Oui
RGPD	Article 6.1 c) le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment :
	- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
	- Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 (formation)
	- Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET)
	- Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
	- Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 (comités sociaux d'administration)
	- Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation)
	Pour les autres finalités, la base juridique est l'article 6.1 f) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Candidats à un poste de contractuel
	Agents titulaires et contractuels
	Volontaires en service civique
	Membres de la famille d'un agent ou autre personne à contacter
	Stagiaires et apprentis
	Prestataires de service (formation)

## Activité n°9 : Gestion des ressources humaines (SGCD/DIR/SRH)

<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, photos
	Vie personnelle et justificatifs (situation familiale)
	Vie professionnelle (éléments contenus dans le CV, poste occupé, position administrative, formations suivies et besoins exprimés, appréciation de l'agent et souhait éventuel de mobilité, dates des différents congés, des absences, dates de départ, jours de télétravail, nom du prestataire de service, etc.)
	Eléments d'ordre économique et financier (RIB, avis d'imposition, bulletins de paie, rémunération versée dont montant des primes, heures supplémentaires, imputations budgétaires, etc.)
	Présence et discipline : aperçu des présences, motifs des absences, mesures disciplinaires
	Eléments contenus dans le dossier de contentieux
	Données sensibles : appartenance syndicale, santé, religion (selon le droit du travail)
	NIR (selon le droit social)
<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge des traitements
	Représentants du personnel
	Agents du Ministère (DRH)
	Agents de la direction régionale des finances publiques
	Personnes concernées
	Hiérarchie de l'agent
	Prestataires de service
	Directions départementales interministérielles
	DINUM (annuaire Maia)
La Caisse des dépôts et consignations (comptes formation)	
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Jusqu'au départ des agents
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°10 : Gestion de l'action sociale (SGCD/SRH/PMS)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation de l'évènement annuel « arbre de Noël »
Finalité 2	Versement de prestations sociales et diverses aides
Finalité 3	Gestion des actions d'initiative locale
Finalité 4	Gestion et suivi de la dotation handicap
Finalité 5	Gestion des offres et des aides aux loisirs
Finalité 6	Attribution de logements – contingent préfectoral
Finalité 7	Restauration collective
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 f) le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture (en référence à l'article L731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatif à l'action sociale)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Membres de la famille de l'agent
	Prestataires externes
<b>Catégories de données traitées</b>	Coordonnées personnelles et professionnelles
	Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, date de naissance des enfants, livret de famille)
	Vie professionnelle (statut, catégorie, ministère d'appartenance, grade, corps, dénomination sociale du fournisseur)
	Informations d'ordre économique et financier (ressources financières, RIB, avis d'imposition, attestation de versement d'allocations familiales, décision de versement par la préfecture avec montant, indice majoré)
	Données sensibles selon les dossiers : santé (handicap) et justificatifs (décisions maison départementale pour les personnes handicapées)

## Activité n°10 : Gestion de l'action sociale (SGCD/SRH/PMS)

<b>Catégories de destinataires</b>	Direction, service d'action sociale
	Le service en charge des finances pour le paiement
	DRFIP
	Prestataires de services participant à la réalisation des actions sociales (loisirs, restauration)
	Bailleurs
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°11 : Santé et médecine de prévention (SGCD/SRH/PMS)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des accidents de travail
Finalité 2	Gestion des visites médicales
Finalité 3	Instructions sur les aménagements de poste
Finalité 4	Suivi de la santé au travail, risques psychosociaux (préparation des dossiers pour la cellule de veille)
Finalité 5	Suivi des agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en temps partiel thérapeutique, etc.
Finalité 6	Suivi des vaccinations
Finalité 7	Suivi du recensement des agents reconnus travailleurs handicapés
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 c) le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise, notamment :
	- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Equipe médicale
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées
	Vie personnelle
	Vie professionnelle (grade, carrière, date d'entrée dans l'administration etc.).
	Données de localisation (secteur géographique de compétence du médecin)
	Informations d'ordre économique et financier (taux de rémunération, RIB)
	Données sensibles : santé (état de santé, reconnaissance qualité travailleur handicapé, récapitulatif des arrêts de travail, date accident, date arrêt, rechute, date rapport, date arrêté, date reprise, date de consolidation, avis du médecin de prévention ou de la commission de réforme, soins dispensés, informations sur les vaccinations précédentes) et justificatifs (certificats médicaux, etc.)
Numéro de sécurité sociale (NIR)	

## Activité n°11 : Santé et médecine de prévention (SGCD/SRH/PMS)

<b>Catégories de destinataires</b>	Services en charge du traitement
	Médecin de prévention
	Membres de la commission de réforme
	Médecin expert agréé
	Membres du comité social
	L'assistante sociale
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

# Activité n°12 : Systèmes d'informations et de communication (SGCD/SSIC/SIL)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des annuaires téléphoniques et numériques (TOIP)
Finalité 2	Gestion de la messagerie électronique professionnelle et des listes de diffusion
Finalité 3	Gestion de la téléphonie (fixe et mobile), mutualisation des standards
Finalité 4	Gestion des droits informatiques (CAPITOLE, chartes ORION, HESPERIS 2) et des droits d'accès aux serveurs
Finalité 5	Gestion des habilitations informatiques au portail des applications installées en préfecture et en sous-préfecture (PASSAGE 2)
Finalité 6	Inventaire des matériels informatiques et télécoms mis à la disposition des agents (GLPI), gestion des droits d'accès aux copieurs
Finalité 7	Gestion des demandes support utilisateur (GLPI)
Finalité 8	Enregistrement des appels téléphoniques reçus au standard
Finalité 9	Tenue du registre de récépissé de délivrance des cartes agents (autorité de délivrance et de rattachement ADR)
Finalité 10	Générer des statistiques et des rapports liés à l'utilisation du téléphone par les usagers de la préfecture (mobiles)
Finalité 11	Organisation des astreintes techniques au SSIC
Finalité 12	Gérer les contacts techniques du SSIC (sous-traitance)
Finalité 13	Gestion de la vidéoprotection des bâtiments de la préfecture
Finalité 14	Applications locales : gestion électronique des documents, gestion du courrier réservé (MAARCH)
Finalité 15	Outils collaboratifs : gestion des accès aux plateformes RESANA
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 f) intérêt légitime : fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des agents de la préfecture
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-



# Activité n°12 : Systèmes d'informations et de communication (SGCD/SSIC/SIL)

<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Professionnels (sous-traitants, autres administrations)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification (dont RIO, matricule), coordonnées professionnelles (mail, n° de téléphone, adresse postale)
	Vie professionnelle (fonction, affectation, habilitations professionnelles, profil métier, grade, service d'appartenance)
	Images vidéo
	Données sur les matériels (numéro de série, n°carte sim, code puk, Imei etc.)
	Journal des communications entrantes et sortantes ; données de connexion (date et heure de connexion, sites et pages internet visités, mots de passe, journaux Windows ou logiciel libre)
	Données sur les incidents remontés au SSIC (objet, date de survenance, n° ticket, résolution du problème)
	Données sur les habilitations : droits d'accès aux serveurs
<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge du traitement
	Hiérarchie
	DDI (mutualisation des moyens informatiques au SGCD)
	Ministère de l'intérieur
	Sous-traitants
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Jusqu'au départ des agents
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°13 : Finances, immobilier, logistique (SGCD/SIL/SBA)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Délivrance des cartes achats et gestion de la dépense
Finalité 2	Gestion des habilitations
Finalité 3	Remboursement des frais de déplacements
Finalité 4	Gestion des contrôles d'accès aux bâtiments (sécurité des locaux par lecteur de badge)
Finalité 5	Tableau de suivi des recettes
Finalité 6	Tenue de la liste des guide-files et serre-files (assistante de prévention)
Finalité 7	Tenue du registre hygiène sécurité (assistante de prévention)
Finalité 8	Tenue du registre des visiteurs et des entreprises réalisant une prestation dans le bâtiment
Finalité 9	Suivi des contrats et marchés publics
Finalité 10	Recensement et suivi des travaux – maintenance des appareils
Finalité 11	Gestion des copieurs
Finalité 12	Logistique - Entretien des locaux
Finalité 13	Inventaire et gestion des résidences du corps préfectoral
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 b) le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat
	Article 6.1 f) le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la préfecture
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	-
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents (dont membres du corps préfectoral)
	Visiteurs
	Professionnels (sous-traitants et ses salariés intervenant sur le bâtiment)

## Activité n°13 : Finances, immobilier, logistique (SGCD/SIL/SBA)

<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (nom de l'entreprise ; administration d'affectation/direction/fonction ; matricule)
	Eléments d'ordre économique et financier (pour la carte achat : n° de carte, plafond annuel autorisé, plafond par opération, solde annuel et mensuel ; RIB ; K-Bis ; attestations fiscales des entreprises).
	Données du véhicule de l'agent (immatriculation, type de véhicule)
	Données sensibles : santé (si un agent fait état dans le registre hygiène s... rité d'un problème de santé dont il est atteint)
<b>Catégories de destinataires</b>	Service interne
	Banque
	Syndicats
	Comité social d'administration
	Médecin et assistante de prévention
	Prestataire
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°14 : Etrangers (DCCL/BMI/BAJC/CAB)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Instruction des demandes de titres de séjour
Finalité 2	Suivi des refus de séjour, mesures d'éloignement, décisions restrictives de liberté (interpellation, OQTF, reconduite, rétention placement en CRA, assignation à résidence, procédure Dublin, laissez-passer)
Finalité 3	Suivi des étrangers incarcérés
Finalité 4	Traitement des contentieux judiciaires et administratifs (recours au TA)
Finalité 5	Suivi des demandes d'asile
Finalité 6	Suivi des naturalisations
Finalité 7	Traitement des signalements : lutte contre la fraude et trouble à l'ordre public (TAJ, FPR, faux documents, fausses déclarations)
Finalité 8	Echanges de permis de conduire (CAB et CERT Nantes)
Finalité 9	Recensement des mineurs non accompagnés
Finalité 10	Instruction des demandes de passeports temporaires, de mission et de service, production de passeports d'urgence (mission de proximité préfecture)
Finalité 11	Vérification du droit au travail (employeurs d'étrangers)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

## Activité n°14 : Etrangers (DCCL/BMI/BAJC/CAB)

<b>Catégories de personnes concernées</b>	Usagers et membres de sa famille (ou personne l'hébergeant)
	Elus ou membres d'association étant intervenu sur le dossier d'un étranger
	Professionnels (avocats)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification (dont n°AGDREF, n°OFPRA, n°PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport
	Photo d'identité, empreintes digitales
	Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)
	Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat, mandat électoral)
	Eléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources, avis d'imposition)
	Date et nature d'une décision administrative (refus de séjour, OQTF, assignation à résidence)
	Infractions et condamnations (B2, casier judiciaire étranger) ; comportement de l'étranger au regard de l'ordre public, date de remise en liberté
	Données sensibles : santé (antécédents médicaux et si demandeur présente une situation d'handicap, suivi donné par l'OFII)
	NIR
	Eléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des frais irrépétibles)
	Données de localisation (lieu d'incarcération de l'étranger détenu, centre de rétention administratif où l'étranger est placé, adresse du centre d'accueil pour demandeur d'asile)

## Activité n°14 : Etrangers (DCCL/BMI/BAJC/CAB)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service interne
	Référent fraude
	Autres préfectures
	Ministère de l'intérieur (Direction générale des étrangers en France)
	Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridictions administratives)
	Autres administrations et assimilées (OFII, administration pénitentiaire, Assurance maladie, consulats de France, départements-aide sociale à l'enfance)
	Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction départementale de la sécurité publique)
	Avocats
Personnes concernées	
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°15 : Elections (DCCL/BE)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
Finalité 3	Tenue du listing des officiers et agents de police judiciaire habilités à établir les procurations
Finalité 4	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 5	Tenue des listes électorales (établissement, révision)
Finalité 6	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 7	Composition des bureaux de vote
Finalité 8	Remboursement des frais de campagne
Finalité 9	Délivrance et suivi de la carte de maire et d'adjoint
Finalité 10	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'EPCI)
Finalité 11	Versement de l'indemnité forfaitaire aux grands électeurs (élections sénatoriales)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 c) le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la préfecture est soumise
	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
	Décret n°2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »

## Activité n°15 : Elections (DCCL/BE)

<b>Catégories de personnes concernées</b>	Candidats et élus
	Agents
	Délégués pour les commissions de contrôle des listes électorales
	Membres des bureaux de vote
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification (état-civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)
	Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade ; n° immatriculation des fonctionnaires en charge de l'organisation logistique des journées électorales ; demande du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)
	Infractions et condamnations (B2)
	Données sensibles : opinions politiques (nuance)
	Eléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)
	Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)
	NIR
Durée des mandats ; heures travaillées	
<b>Catégories de destinataires</b>	Service interne, Cabinet du Préfet
	Mairies
	Ministère de l'intérieur (DMATES)
	Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)
	Partis politiques
	Usagers
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.



## Activité n°16 : Coordination des politiques publiques (SCPPAT)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Tenue et publication du recueil des actes administratifs (publication internet : non indexation des données personnelles)
Finalité 3	Suivi des délégations de signature du préfet aux membres du corps préfectoral et agents
Finalité 4	Suivi des entreprises : CODEFI élargi et CODEFI restreint (secret fiscal et bancaire) et suivi de l'emploi
Finalité 5	Suivi du pilotage des politiques prioritaires du Gouvernement (coordonnées des correspondants locaux, des directeurs de service et leurs adjoints)
Finalité 6	Permis de chasser (registre, délivrance des duplicatas par BCIAT et SP)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Membres des commissions
	Administrés
	Elus
	Professionnels
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification (potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que état civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées personnelles et professionnelles (adresse de courriel)
	Vie professionnelle (potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que la communication par l'utilisateur de documents justifiant son parcours professionnel pour obtenir le titre ou l'agrément souhaité, copie des diplômes). La publication d'un agrément est une catégorie d'actes publiés au RAA parmi tant d'autres ; raison sociale, siège social ; grade et fonctions exercées
	Champ matériel de la délégation de signature
	Données sensibles : par exemple appartenance syndicale (liste des conseillers du salarié : donnée sensible rendue publique par l'intéressé).
	Coordonnées des correspondants locaux, des directeurs de service et leurs adjoints

## Activité n°16 : Coordination des politiques publiques (SCPPAT)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements
	Corps préfectoral
	Professionnels d'un secteur d'activité
	Citoyens (lecture du RAA sur internet)
	Agents de DDI
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°17 : Expertise ressources titres (CERT/BMI/RFD)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Contrôle des habilitations informatiques aux applications sensibles des agents de l'Etat et des mairies pour la délivrance des cartes ANTS
Finalité 2	Coordonnées des interlocuteurs des CERT et communications interservices
Finalité 3	Suivi de l'activité (production de titres et actions réalisées par les agents)
Finalité 4	Suivi du contrôle interne (notamment des contrôles aléatoires par le contrôleur interne départemental))
Finalité 5	Lutte contre la fraude interne et externe (référént fraude départemental)
Finalité 6	Réseau de lutte contre la fraude (DMATES, CODAF plénier et restreint)
Finalité 7	Instruction et délivrance des permis de conduire internationaux au CERT PCI de Cherbourg
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Usagers (dont ceux suspectés de fraude)
	Partenaires publics
<b>Catégories de données traitées</b>	Eléments d'identification (dont initiales des agents) coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
	Type de dossiers, motif des refus
	Date de la saisine du procureur
	Données relatives aux titres (type, numéro)
	Données relatives aux infractions et condamnations (antécédents judiciaires)

## Activité n°17 : Expertise ressources titres (CERT/BMI/RFD)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements
	Référent fraude départemental
	Parquet , tribunal judiciaire (pour les fraudes)
	Services de police et de gendarmerie
	Mairies
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

# Activité n°18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques (DCCL/BAJC/BCL/BFL/SP)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Traitement des contentieux (hors étrangers)
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire
Finalité 3	Suivi des dotations aux collectivités (DGF, DGD, FPIC, FCTVA, DSEC)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'état civil (cela peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité)
	Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société)
	Données sur la vie personnelle
	Eléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)
	Eléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télérecours

**Activité n°18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques  
(DCCL/BAJC/BCL/BFL/SP)**

<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives
	Elus
	Personnes qualifiées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°19 : Politique environnementale (SCPPAT/BECP)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des ICPE installations classées protection de l'environnement
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Organisation des réunions des commissions consultatives environnementales (CODERST, CDNPS, CSS)
Finalité 4	Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, justificatifs (CNI)
	Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste des commissaires enquêteurs), pièces justificatives (documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir le titre souhaité - copie des diplômes)
	Mandat (date de fin de fonction)
	Observations du public

## Activité n°19 : Politique environnementale (SCPPAT/BECP)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'Etat (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquêteurs
Associations	
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	-
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.



## Activité n°20 : Versement des subventions (SCPPAT/BCIAT)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Dotations et subventions à l'investissement aux territoires, aux associations, aux commerçants (DSIL, DSID, DETR, Fonds Vert, Fonds de soutien au commerce rural)
Finalité 2	Suivi des porteurs de projets, appels à projet
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet
<b>Catégories de destinataires</b>	Collectivités territoriales du département
	Associations
	Commerçants
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Pièces comptables : 10 ans ; autres (assignations sans suite) : 2 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

## Activité n°21 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement (SCPPAT/BCIAT)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des expulsions locatives, évolution de la situation du locataire tout au long de la procédure d'expulsion locative (aide à la décision pour octroi du concours de la force publique, paiement des indemnités pour le refus), présidence CCAPEX de l'arrondissement Chef-lieu
Finalité 2	Tenue de répertoires : maires et présidents EPCI quand il y a dans les collectivités des quartiers prioritaires politique de la ville ; chefs de projets contrats de ville et petites villes de demain ; CRTE ; référents actions cœur de ville ; contacts pour les France services, pour le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics
Finalité 3	Tourisme : classement des offices de tourisme et des communes touristiques
<b>Bases de licéité</b>	Oui
RGPD	Article 6.1 e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents
	Usagers
	Parfois huissiers
	Bailleur
	Partenaires (collectivités)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'état civil et coordonnées postales et téléphoniques
	Vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, logement occupé)
	Vie professionnelle (métier exercé, fonction ou poste, autres éléments contenus sur le CV et pour les délégués du préfet, affectation territoriale, convention signée, date de prise de fonction, date de fin)
	Données d'ordre économique et financier (situation économique - revenus ; montant de la dette locative et autres dettes)
	Données sensibles : parfois données de santé (connaissance des pathologies en cas d'expulsion locative)

## Activité n°21 : Politique de la ville et aménagement du territoire, hébergement et logement (SCPPAT/BCIAT)

<b>Catégories de destinataires</b>	Service interne ; les délégués du préfet
	Forces de l'ordre
	Bailleurs ou propriétaires
	Huissiers
	Personnes concernées
	Conseil départemental ; DDI
	Comité des financeurs (région, DDI, chambres consulaires, etc.) et participants aux réunions pour "Action cœur de ville" et "Petites villes de demain"
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Pièces comptables : 10 ans ; autres (assignations sans suite) : 2 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.